

Ligne à grande vitesse : la mobilisation continue !

Bien que le projet de ligne à grande vitesse soit reporté à 2030, la mobilisation contre la création de cette ligne qui pourrait traverser la Sologne n'a pas baissé sa garde.

La commission Mobilité 21, chargée par le ministre des Transports de faire du tri dans les projets du Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT) dont la facture totale s'élevait à 245 milliards d'euros, accordera la priorité à la modernisation du réseau existant et aux transports du quotidien. Elle a néanmoins retenu la nécessité de la ligne à grande vitesse POCL (Paris Orléans Clermont Ferrant Lyon) tout en estimant qu'elle ne pourra se réaliser que lorsqu'il y aura saturation de la ligne Paris-Lyon, saturation qui ne peut être datée dans l'état actuel des choses. La Commission a donc proposé de classer cette ligne dans la deuxième tranche des investissements à faire tout en se réservant la possibilité avec deux milliards de provisions de commencer certains travaux avant 2030, si la ligne arrive à saturation plus rapidement que prévu. En raison de ce risque, et malgré le report, la mobilisation continue en Sologne.

Un pique-nique pour mobiliser

Afin de manifester l'opposition au projet de cette ligne à Grande Vitesse (LGV), Alain Beignet, maire de Lamotte-Beuvron, et le collectif Sologne Debout ont organisé un pique-nique géant le dimanche 30 juin au bord du bassin du Canal au cours duquel Patrice Martin-Lalande, député du Loir-et-Cher a exprimé son opposition à ce projet qui défigurerait la Sologne. Pascal Bioulac qui a créé le collectif Lamotte 2020 aux côtés de Patrice Martin-Lalande était aussi présent. Le collectif Lamotte 2020 avait d'ailleurs invité les Lamottois à signer une pétition contre l'édification de ce tracé qui couperait la Sologne en deux du nord au sud avec des conséquences environnementales sans aucun service pour les Solognots.

Pour Alain Beignet, opposé au projet de ligne à grande vitesse depuis fin 2011, et seul conseiller régional à avoir refusé de s'associer à un vœu à la Région en faveur du POCL : « Nous devons tous faire fi de nos différences pour nous rassembler contre le POCL. Il est urgent de se mobiliser contre ce projet qui aura des conséquences environnementales graves tout en affectant les activités économiques à caractère touristique et de proposer des projets



alternatifs. Le collectif Sologne Debout a été créé début mai afin d'informer les habitants de la Sologne du futur passage de cette ligne à grande vitesse qui va faire une saignée de 80 km de long du nord au sud de la Sologne. Le report du projet fait que la mobilisation va continuer par la proposition d'un projet alternatif. Le projet de LGV a enfin permis de réunir dans son rejet propriétaires non-résidents et habitants qui résident de manière permanente en Sologne, ce qui constitue un progrès important pour engager enfin un dialogue sérieux et constructif sur le devenir de notre région afin de s'inventer un avenir commun partagé. »

Un projet alternatif

Le projet alternatif à cette LGV est porté par les élus écologistes des six régions concernées (Auvergne, Bourgogne, Centre, Ile-de-France, Limousin et Rhône-Alpes). Il a été présenté lors d'une réunion publique le 3 juillet à Lamotte-Beuvron par Charles Fournier, conseiller régional écologiste, représentant du groupe EELV (Europe Écologie Les Verts) à la commission transport du Conseil régional, invité par Alain Beignet.

Ce projet repose sur la modernisation du réseau existant et sur la réalisation de sections de lignes nouvelles seulement là où elles sont nécessaires, améliorant les temps de desserte d'Orléans, Blois, Bourges... et offrant une solution à Montargis. Au lieu

des 400 kilomètres de ligne à grande vitesse, la solution des Verts propose de construire seulement deux tronçons de lignes nouvelles : une entre Lozanne (près de Lyon) et Roanne et un Y renversé pour sortir de l'Ile de France, avec au départ de Paris Austerlitz, et aux alentours de Pithiviers, une branche qui irait vers Montargis et l'autre vers Les Aubrais. La priorité serait mise sur le matériel ferroviaire en profitant du renouvellement des trains Corail. « Ce scénario alternatif permettra d'offrir une alternative en irriguant mieux le reste du territoire avec des vitesses et donc des gains de temps compétitifs, tout en offrant la possibilité d'un tarif qui lui aussi peut répondre à de nombreux usagers qui n'ont pas les exigences des usagers du TGV. Le tout pour une mise en œuvre progressive des travaux dans le temps et à un coût infiniment moindre ! » précise Alain Beignet.

Le Conseil général doit faire un choix

« Je demande au gouvernement que la procédure de choix d'un des fuseaux soit achevée selon le calendrier prévu à la fin de cette année pour ne pas rester pendant quinze ou vingt ans avec une épée de Damoclès sur la tête de la Sologne, explique Patrice Martin-Lalande. La Sologne ne peut pas rester avec des territoires en suspens si le choix n'est pas fait, ce qui empêche notamment les investissements et le développement de ces territoires.

Il est nécessaire de continuer à se mobiliser pour obtenir d'une part que le choix du fuseau retenu se fasse cette année et d'autre part obtenir que ce soit le fuseau médian qui soit retenu car il comporte au point de vue de l'activité générale moins d'obstacles que celui qui passe par la Sologne.

Le Pays de Grande Sologne a délibéré contre le tracé en janvier 2012. Avec le Pays, nous avons rejoint un certain nombre de communes, de communautés de communes et d'associations qui mènent le combat. Un cahier d'acteurs a été déposé contre le tracé en Sologne.

Début juillet, nous avons organisé avec Maurice Leroy au Conseil général une audition du directeur des Réseaux Ferrés de France pour expliquer aux conseillers comment seraient desservies Blois et son agglomération au moyen des deux tracés envisagés. Je suis très heureux qu'à l'issue de cet exposé, les élus du Blaisois, le maire en tête, aient reconnu que le tracé médian apporte des avantages supérieurs au tracé passant par la Sologne, notamment vers Nantes et Lyon.

J'espère obtenir à partir de ces informations un vote du Conseil général en faveur du tracé médian et contre le tracé ouest qui menace la Sologne. J'espère qu'il en sera de même auprès du Conseil régional et d'autres instances. » Affaire à suivre.

Frédérique MONNIER

Ces seniors qui arrondissent leurs fins de mois

Besoin d'arrondir les fins de mois, besoin de contact, envie de partager, de mettre ses compétences au service des autres, ou nécessité de faire rentrer un salaire à la fin du mois suite à la perte d'un emploi à l'âge où il devient très difficile de retrouver un poste, les seniors sont aujourd'hui nombreux à proposer leurs services contre rémunération dans divers domaines.

C'est ainsi que Valérie Gruau a eu l'idée de créer en 2008 un site Internet qui met en relation les seniors qui proposent leurs services, et les particuliers ou les entreprises qui sont à la recherche de services et de compétences, de façon ponctuelle. « C'est quelque chose qui à l'époque me paraissait utile. On parlait beaucoup de l'emploi des seniors, mais finalement aucune initiative concrète n'existait. » C'est ainsi que Valérie a créé son site Internet de mise en relation. Encore aujourd'hui elle travaille seule, et fait appel à des prestataires pour des tâches spécifiques. L'inscription et la publication de l'annonce sont gratuites pour les particuliers, seule la mise en relation est facturée 9,50 euros. Le site regorge également d'infos, que vous soyez employeur ou senior.

256 inscrits en Loir-et-Cher

Cinq ans plus tard, le site compte 137.000 inscrits au niveau national, soit une bonne partie des seniors puisque selon Valérie Gruau, on estime qu'aujourd'hui en France, 500.000 retraités cumulent retraite et emploi. En Loir-et-Cher, on comptabilise 256 inscrits. « 90 % des emplois offerts par les particuliers le sont dans le cadre des services à la personne : garde d'enfants, soutien scolaire, petits travaux de bricolage ou de jardinage, gardiennage d'animaux ou de maisons, aide à la personne pour les courses, les repas... Les seniors sont

très appréciés, c'est une question de confiance, de maturité, d'expérience. »

Valérie ne se positionne en revanche pas comme un employeur, ni comme un cabinet de recrutement. « On n'intervient pas dans le recrutement, on ne propose que de la mise en relation. C'est le principe de la petite annonce à la boulangerie qui est étendu au web. »

Une simple mise en relation

C'est donc l'employeur qui fait lui-même son recrutement, il peut ainsi rencontrer plusieurs candidats, et même les tester, puisqu'il ne recrute que pour un service ponctuel, et que la rémunération se fait sous forme de chèques emploi services. De plus si le particulier veut à nouveau faire appel au senior, il pourra ensuite le contacter directement, sans faire appel à la mise en relation.

Selon Valérie, les raisons qui poussent les seniors à travailler sont multiples. « Ils ont besoin de se rendre utiles, de voir du monde, ils s'ennuient, mais la première raison reste une raison économique. » De plus leurs compétences permettent de répondre aux demandes des particuliers. « J'ai eu il y a peu un couple qui recherchait une personne pour préparer des repas équilibrés tous les soirs de la semaine, grâce à seniors à votre service, ils ont pu recruter cette personne. »

Alors si vous recherchez une mamie pour récupérer votre enfant à l'école et lui apprendre à faire des gâteaux, un papy pour lui enseigner le bricolage, quelqu'un pour prendre soin de l'un de vos parents, ou un jeune senior – à partir de 45 ans – pour tondre votre pelouse ou tailler vos haies rendez-vous sur www.seniorsavotreservice.com.

Laurence RICHER

Dans la prochaine édition, retrouvez des témoignages des Loir-et-Chériens qui utilisent ce site.



OÙ QUE VOUS SOYEZ,

Renaissance
du Loir & Cher

Des INFOS

qui VOUS concernent



Plus simple et plus sûr...

ENVOYEZ-NOUS

Vos annonces légales par mail

annonces.legales@alcregie.com